

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par le soussigné, directeur général adjoint de la susdite municipalité

QUE :-

Lors de la séance qui se tiendra le 8 juillet 2020, conformément aux dispositions du Code municipal, le rapport financier pour l'année 2019 de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse sera déposé.

DONNÉ à Saint-Charles-de-Bellechasse ce 3^e jour du mois de juillet deux mille vingt.



.....
Jean-Francois Comeau, directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 20)

Je, soussigné, Jean-Francois Comeau, directeur général, résidant à Saint-Charles-de-Bellechasse, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 11 h 00 et 11 h 30, le 3^e jour du mois de juillet 2020, à chacun des endroits suivants, savoir : à l'église et à l'Hôtel de Ville.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 3^e jour du mois de juillet deux mille vingt.



.....
Jean-Francois Comeau, directeur général
